

France Télécom privé de Sonatel?

France Télécom/Orange pourra-t-il devenir actionnaire majoritaire dans le capital de l'opérateur sénégalais Sonatel (Société nationale des télécommunications du Sénégal) ? Alors que le groupe dirigé par Didier Lombard avait signé, le 8 avril, un protocole d'accord qui permettait à l'opérateur d'acheter 9,87 % des 17,28 % que détient l'Etat sénégalais, celui-ci à finalement renoncé à cette vente partielle.

« En lieu et place de la vente d'actions à France Télécom, il doit faire un nantissement (d'actions) auprès de banques et une OPV (offre publique de vente) pour impliquer le secteur privé national », rapporte Les Echos selon une déclaration de Mamadou Aïdara Diop, coordonnateur de l'Intersyndicale des travailleurs de Sonatel, recueillie par l'AFP. Autrement dit, France Télécom risque de voir le prix des actions de Sonatel revus à la hausse.

Détenteur de 42,3 % des parts, France Télécom aurait dû posséder 52,2 % du capital au terme de l'opération signée le 8 avril. L'opération aurait rapporté 200 milliards francs CFA » (305 millions d'euros) à l'Etat sénégalais. Mais les syndicats de Sonatel ne [partageaient pas la stratégie](#) du gouvernement local dans laquelle ils voyaient un risque de « *recolonisation par les Français* ». Un préavis de grève avait alors été déposé. Une tactique qui a visiblement suffi à faire reculer l'Etat sénégalais.

Cette nouvelle étape d'expansion dans le capital de Sonatel fait suite aux [difficultés rencontrées](#) par France Télécom avec un autre opérateur étranger : MobiNil. Alors que l'actionnaire Orascom devait transférer sa participation dans MobiNil à France Télécom (qui en aurait pris le contrôle), il traîne des pieds prétextant des procédures administratives auprès des autorités égyptiennes. En revanche, le contrôle de la totalité du capital de France Télécom España est en bonne voie. Les principaux actionnaires minoritaires (groupe Banco Santander, Unicaja, Caja de Ahorros del Mediterraneo, Credit Suisse, Deutsche Bank) acceptent de céder 18,2 % du capital pour 1.374 millions d'euros. Au terme de l'opération, France Télécom détiendra 99,85 % de sa filiale espagnole. Et entend inviter « *très prochainement* » les actionnaires restant à vendre leur 0,15 % de participation.